

Le Bureau International Jeunesse

Bureau International Jeunesse - Fédération Wallonie-Bruxelles

Formation ou colloque international(e)

Charlotte · Friday, February 26th, 2021

Le BIJ finance votre participation en ligne !

Contexte

Suite à la crise sanitaire actuelle exceptionnelle, le BIJ propose temporairement pour les projets Tremplin Plus, Artichok et Entrechok une adaptation : celle de financer toute participation en ligne à une activité organisée par un partenaire international (formation, colloque, événement, accompagnement de projet...).

Dates et lieu

L'activité en ligne doit démarrer **au plus tard le 1er mai 2022** pour une durée maximum de 3 mois.

Profil des participants

- Vous avez entre 20 et 35 ans
- Vous êtes un francophone résidant, depuis minimum 2 ans, en Wallonie ou à Bruxelles
- Vous êtes soit :
 - engagé dans le développement d'un projet professionnel ou citoyen
 - un artiste en voie de professionnalisation
 - un entrepreneur en démarrage

Financement

En cas de sélection par le BIJ, le bénéficiaire recevra une participation aux frais d'inscription pour un maximum de 1 000€.

Quels sont les critères de sélection ?

- Respect des critères de cet appel (âge, résidence, dates de dépôt/réalisation, partenaire international...)
- Motivation
- Pertinence du projet par rapport au parcours du candidat
- Pour les formations, il faut démontrer qu'elles ne sont pas organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Retombées à court et moyen termes

Quels projets ne peuvent pas être financés ?

- Les projets dans un cadre scolaire/académique ou d'un doctorat
- Les formations de plus de 3 mois
- La participation à une activité organisée par une structure belge
- Les projets au bénéfice de votre employeur ou d'une entreprise
- Les projets qui bénéficieraient d'un double financement intégral par une autre institution

Votre candidature doit comprendre :

- Ce [formulaire complété](#)
- Un CV complet
- Une copie de votre carte d'identité
- Pour les personnes qui ne sont pas de nationalité belge, une attestation qui mentionne que vous résidez en Wallonie ou à Bruxelles depuis plus de 2 ans
- Une preuve d'inscription à l'activité fournie par le partenaire international mentionnant le montant et le programme des sessions prévues

Comment procéder ?

1. Créez un seul document PDF reprenant tous les documents demandés ci-dessus.
2. Envoyez le document par mail à : agnes.napoli@cfwb.be et en copie à [marie-](#)

sophie.wery@cfwb.be

3. Le dépôt du dossier peut se faire jusqu'au **1er avril 2022** au plus tard et au minimum deux semaines avant le début des activités.

Vous serez informé de la décision du Comité de sélection **dans les 10 jours** suivant le dépôt.

Des questions ?

N'hésitez pas à contacter Marie-Sophie Wéry (marie-sophie.wery@cfwb.be) Chargée du suivi de ce dossier

This entry was posted on Friday, February 26th, 2021 at 11:12 am and is filed under You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. Both comments and pings are currently closed.